

VOS CONTACTS À LA CGSS



Le RPS - Relations avec les Professionnels de Santé

CGSS de la Réunion - Direction PPR- Service RPS
4 bd Doret CS 53001 - 97 741 Saint-Denis Cedex 9

Courriel : rps@cgss.re

L'accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi : 09h00 à 12h00

Infirmier / Sage-femme : Tél : 02 62 40 59 70

Médecin / Chirurgien-Dentiste: Tél : 02 62 40 35 88

Orthophoniste / Taxiteur: Tél : 02 62 40 36 40

Directeur de Laboratoire / Pharmacien / Fournisseur / Opticien Tél : 02 62 40 35 88

Masseur-Kinésithérapeute / Pédicure Podologue / Orthoptiste: Tél : 02 62 40 59 66

Etablissement de Santé : Tél : 02 62 40 33 87

Ambulancier : Tél : 02 62 40 59 68

Secrétariat des commissions : Tél : 02 62 40 36 88

Informations en ligne :

- Démarches d'installation / remplacement
- Zonage

www.cgss.re

rubrique professionnels de santé / mes démarches

Vos facturations

Vous êtes Médecin / Dentiste / Sage-Femme / Transporteur :

Courriel : pntp@cgss.re

Tél. : 02 62 73 10 44

Vous êtes Infirmier / Masseur-Kinésithérapeute / Orthophoniste Orthoptiste / Pédicure-Podologue / Fournisseur / Laboratoire / Pharmacien :

Courriel : pnpp@cgss.re

Tél. : 02 62 73 10 12

Vous êtes un Etablissement de Santé :

Courriel : etablissement@cgss.re

Pour déposer vos pièces justificatives

4 Boulevard Doret - 97400 Saint Denis

Dans l'espace d'accueil du public

Du lundi au jeudi : 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

Le vendredi : 7h30 à 12h00

La gestion de vos réclamations

Courriel : dppr-reclamations@cgss.re

Les services partenaires

La DRSM

Direction Régionale du Service Médical

Tél : 02 62 51 77 27

Du lundi au vendredi : 08h00 à 16h00

Questions actes et nomenclatures :

nomenclature-drsm974@assurance-maladie.fr

Vos demandes d'imprimés

Courriel : imprimerie@cgss.re

Adresse : 5 rue du Général de Gaulle
Zone économique de la Convenance
Ravine des Chèvres - Sainte-Marie

Guichet : Du lundi au Jeudi : 7h30 à 12h00

Le vendredi : 7h30 à 11h00

Tél : 02 62 72 03 87

Fax : 02 62 72 03 88

Votre CPS

En cas de perte, vol, non réception de la CPS
Contacter l'ASIP santé (centre national d'émission) au

0 825 85 2000

Votre R.I.A.P.

Rédition de votre Relevé Individuel d'Activité

Courriel : snir@cgss.re

Prévention Santé

Programmes nationaux de prévention

Courriel : preventionsante@cgss.re

LA CGSS À VOTRE SERVICE

POUR VOUS AIDER

POUR VOUS INFORMER

La CGSS vous répond

Plateforme téléphonique Assurance Maladie :

Du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 15h00
Le vendredi : 8h00 à 12h00

36 46

(0,06 € / min + prix d'appel)

Plateforme téléphonique Relation Entreprises

Du lundi au vendredi : 7h30 à 12h00

39 57

(0,12 € / min + prix d'appel)

www.contact.urssaf.fr

La CGSS vous accueille

Horaires d'accueil :

Du lundi au jeudi : 7h30 à 12h00 et 13h00 à 15h00
Le vendredi : 7h30 à 12h00

Pour vos droits d'assuré(e) social(e)

Saint Denis : 4, boulevard Doret
Saint André : 470, rue de la Gare
Saint Paul : 6, rue de la Buse
Saint Pierre : 80, rue du Presbytère

Pour vos cotisations URSSAF

Saint Denis : 4 boulevard Doret
Saint Pierre : 80, rue du Presbytère

Egalement disponible pour toutes vos formalités

www.cfe.urssaf.fr

(immatriculation, modification et radiation)

www.urssaf.fr

Vos Conseillers Informatique Service

Aide pour SCOR, Ameli Pro et SESAM Vitale

Courriel : cis@cgss.re

Nord / Est : Tél : 06 92 63 69 27

Ouest / Sud : Tél : 06 92 63 69 11

Vos Délégués Assurance Maladie

Courriel : dam@cgss.re

Nord : Tél : 06 92 67 06 28
06 92 67 07 54

Ouest : Tél : 06 92 65 82 72

Sud : Tél : 06 92 85 71 28
06 92 65 83 07
06 92 85 28 89

Est : Tél : 06 92 67 09 18

Le site de l'Assurance Maladie :

www.ameli.fr

Dans la rubrique « professionnel de santé »

- Les textes réglementaires de votre profession
Votre convention - Vos avenants - Vos tarifs - Vos conditions d'installation
- Les conseils pratiques de l'Assurance Maladie :
Comment remplacer ? Comment télétransmettre ? Comment transférer/cesser son activité ? Comment remplir une feuille de soins ?
- La CCAM et la NGAP
- L'actualité de la sphère médicale
- Contacter votre caisse d'Assurance Maladie

Dans votre « Ameli Pro »

Un espace vous est dédié

Vous y découvrirez :

- Le détail des remboursements de vos prestations
- Le Relevé Individuel d'Activité et de Prescriptions
- Le suivi du paiement de vos aides
- Le suivi de vos indus

Vous accédez :

- A la consultation des droits de vos patients
- A la commande d'imprimés en ligne
- Aux divers téléservices : la Déclaration Médecin Traitant (DMT) dématérialisée – le Protocole de Soins Electronique (PSE) – l'Avis d'arrêt de travail (AAT) dématérialisé – le Certificat Médical Electronique Accident du Travail-Maladie Professionnelle (CM ATMP) - Déclaration Simplifiée de Grossesse- Prescription de Transport

En cas de difficultés pour y accéder, contactez :

- Les Conseillers Informatique Service (CIS)
- L'assistance technique AmeliPro :

0811 709 710

0,06 € / min + prix d'appel

(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 aux heures métropoles)